PNR Alpilles
En partenariat avec
Maison du Tourisme Saint Martin de Crau
OTI Alpilles-en-Provence
OT Maussane-les-Alpilles

PARADOU - Le tour du Marais des Baux à vélo

Paradou



Champs cultivés (Dorine Mathieu - PNR Alpilles)



Ce circuit permet de partir à la découverte de paysages naturels peu connus et d'une histoire singulière !

Cet itinéraire parcourt des routes peu fréquentées et permet de découvrir la proximité mais aussi les différences entre les Alpilles et la Crau.
Entre Crau irriguée et Crau sèche, marais cultivé et marais en eau, les ingénieurs ont façonné ces paysages de plaines, animés par une volonté inflexible de dompter la ressource. Les ouvrages hydrauliques ont ainsi permis une révolution agricole et une transformation profonde des paysages.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 3 h 30

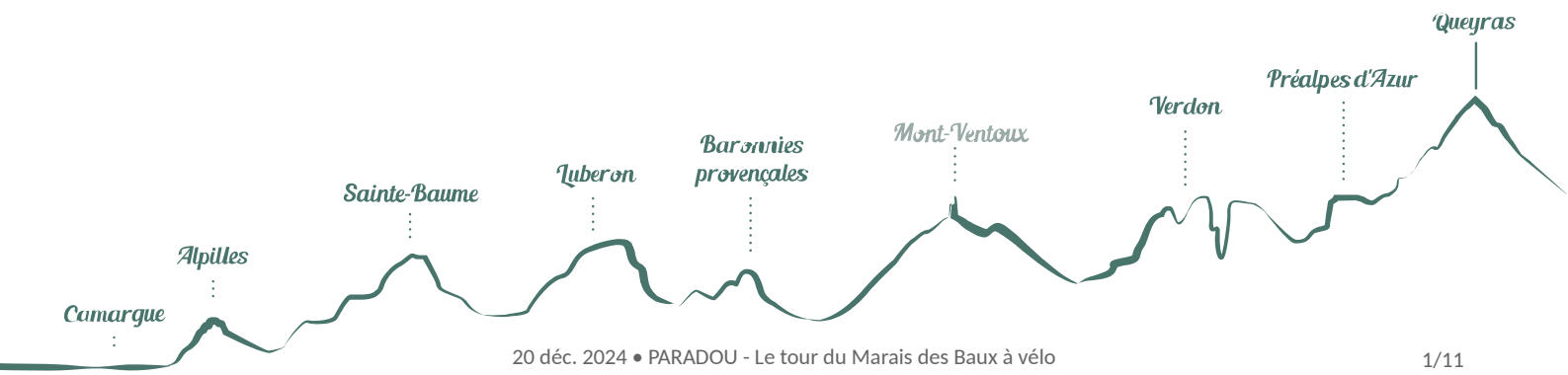
Longueur : 42.5 km

Dénivelé positif : 203 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Patrimoine et histoire, Produits du terroir

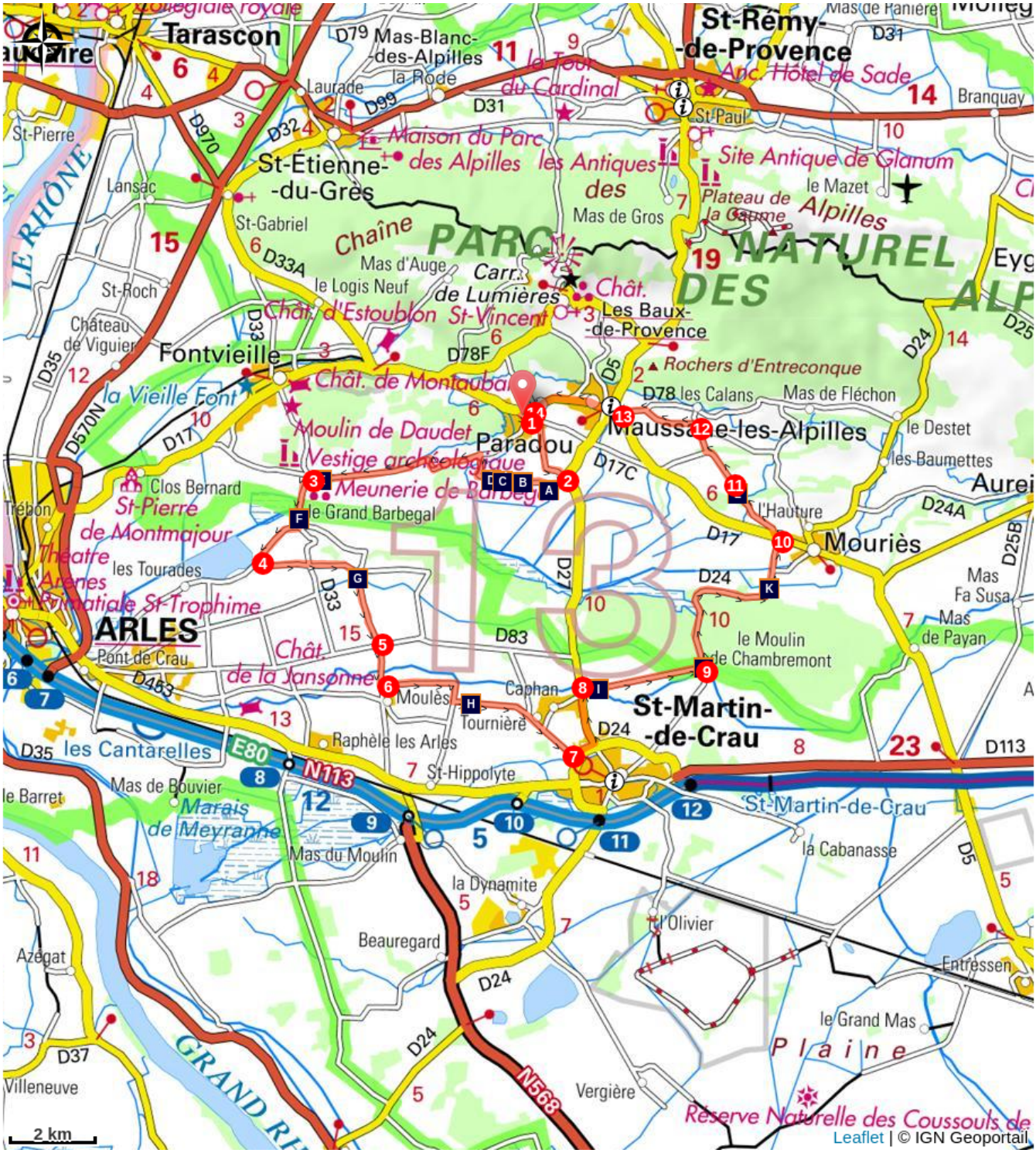


Itinéraire

Départ : Bibliothèque Hubert Nyssen, Paradou
Arrivée : Paradou

En sortant du parking, dirigez-vous à gauche.
1- Au stop, aller tout droit. A l'intersection, tourner à droite sur la D78d. Continuer pendant 1.2 km.
2- Au niveau du panneau des Tours de Castillon tourner à droite. Continuer sur la petite route goudronnée. Rester à droite sur le chemin qui monte. Au croisement, tourner à gauche, continuer sur la route pendant 4km.
3- Au stop, prendre à gauche sur la D33. Passer le pont puis continuer devant le Château de Barbegal, prendre la direction de Pont de Crau à droite.
4- Tourner à gauche sur le chemin de Goudegue et le suivre pendant 1km. Au stop, traverser la route et à la prochaine intersection rester à droite.
5- Au stop, traverser la grande route (prudence !) en direction de Moulès.
6- Après avoir passé le pont, s'engager sur la gauche direction de Saint-Martin-de-Crau. Poursuivre sur la D83B. Passer devant l'ancien aérodrome du Mas du Rus. Continuer sur la D83B pendant 3 km.
7- Avant le rond-point, bifurquer à gauche sur le chemin de l'Ormeau et continuer jusqu'au cédez-le-passage. Prendre à gauche et traverser le hameau de Caphan (attention, route étroite!).
8- Passer le pont, tourner à droite sur le chemin de Chambremont et continuer tout droit sur 3 km.
9- Au cédez-le-passage, prendre à gauche sur la D24. Rester sur cette route sur 4 km. Au croisement dans le virage suivre la direction de Maussane, à gauche.
10- Au stop, se diriger sur la gauche puis à droite après la station essence, route du Ferigoulas.
11- Après avoir passé le «Petit roman», suivre la route goudronnée et poursuivre à droite sur la petite route de Mouriès.
12- A l'intersection, continuer sur la route principale à gauche "route de Gréoux". Continuer jusqu'au cédez-le-passage.
13- Suivre la direction de Maussane, traverser le village et suivre la direction de Paradou jusqu'au restaurant "Bistrot du Paradou".
14- Se diriger à gauche, traverser le village. Au stop, tourner à droite jusqu'au parking.

Sur votre chemin...



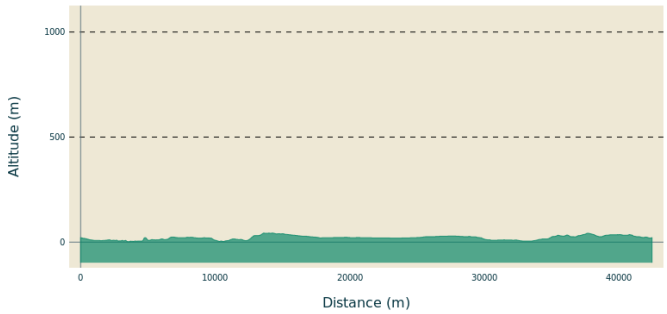
- Les vestiges du pastoralisme (A)
- Un foin d'exception (C)
- Aqueduc romain de Barbegal (E)
- Canal de la Haute Crau (G)
- Construction en galets de Crau (I)
- Canaux de dessèchement (K)
- Le mas provençal (B)
- L'assèchement des marais (D)
- Le château de Barbegal (F)
- Ancien aérodrome de Rus (H)
- Moulin de Chambremont (J)
- Oliveraie (L)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Attention, traversées de grandes routes aux points 3, 5 et 10.

Profil altimétrique



Altitude min 2 m
Altitude max 43 m

Transports

Transports en commun :
Ligne ZOU 702 ; https://storage.googleapis.com/is-wp-22-prod/uploads-prod/2023/07/Ligne702_ARLES_SALON-DE-PROVENCE_PAR_MAUSSANE-LES-ALPILLES.pdf

Accès routier

A 16 km d'Arles par la D17 après le village de Fontvieille.
A 14 km de Saint-Rémy-de-Provence par la D5.

Parking conseillé

Parking de la bibliothèque Hubert Nyssen, Paradou

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr
Tel : +33 (0)4 90 90 44 00
http://www.parc-alpilles.fr/

Maison du Tourisme Saint Martin de Crau
Avenue de la République, 13310 Saint Martin de Crau

tourisme@stmartindecrau.fr
Tel : +33 (0)4 90 47 98 40
http://www.saintmartindecrau.fr/

OTI Alpilles-en-Provence
Place Jean Jaurès, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

saintremy@alpillesenprovence.com
Tel : +33 (0)4 90 92 05 22
http://www.alpillesenprovence.com

OT Maussane-les-Alpilles
Avenue des Alpilles, 13520 Maussane-les-Alpilles

tourisme@maussane.com
Tel : +33 (0)4 90 54 23 13
http://www.maussane.com/

Sur votre chemin...



Les vestiges du pastoralisme (A)

Les Alpilles sont une terre d'élevage et de pastoralisme. Le pâturage extensif des bovins, chèvres ou moutons est un garant de biodiversité végétale empêchant l'embroussaillement et la fermeture des milieux, contribuant par la même occasion à la lutte contre l'incendie. Ici, les troupeaux ont affectionné les pelouses du Castillon ou du marais, comme en témoigne cette ancienne cabane de berger, aujourd'hui écroulée. Cette dernière présente des caractéristiques proches de celles d'une borie.

Crédit photo : Jason Gaydier - PNR Alpilles



Le mas provençal (B)

Au sud du massif de la Pène, la route longe les mas de St-Jean, de Castillon, de Baraquet ainsi que celui du Pas de Loche. Ils sont le témoignage de l'implantation des systèmes agraires du XVIIIe siècle. Les ouvertures sont réduites au nord-est afin de se protéger du Mistral. Des annexes étaient progressivement érigées en fonction des besoins de la famille et de l'exploitation. La treille, le puits et les haies de platanes complètent l'image du mas.

Crédit photo : Jason Gaydier - PNR Alpilles



Un foin d'exception (C)

Appellation d'origine contrôlée depuis 1997, le foin de la Crau est l'unique aliment pour animaux qui possède le label. Sa production a débuté avec les premiers canaux d'irrigation érigé sous la surveillance d'Adam de Craponne. Cinq étapes constituent sa production: l'arrosage, la coupe, le fanage (séchage du foin), l'andainage (« mise en ligne » du foin pour faciliter la récolte) et enfin l'emballage. Il est réputé dans le monde entier, et des princes arabes en importent pour nourrir leur bête.

Crédit photo : Jason Gaydier - PNR Alpilles



L’assèchement des marais (D)

Jusqu’à la *coustière* de Crau s’étend le marais des Baux, vaste cuvette recevant les eaux d’écoulement du massif. Au Moyen Âge, on y extrait la tourbe et le chaume, pêche, chasse et pratique l’élevage. Au XVIIe s., l’ingénieur Jan van Ens entreprend "*à ses dépens, périls et fortunes*", l’assèchement du marais. Les sabotages des installations et les crues du Rhône ont raison du projet. Il meurt endetté à Arles en 1652. Le marais n’est drainé qu’à partir de 1855. La RNR de l’Ilon est le dernier vestige naturel de cette zone humide.

Crédit photo : Jason Gaydier - PNR Alpilles



Aqueduc romain de Barbegal (E)

Lieu chargé d'histoire, les aqueducs et la meunerie de Barbegal constituent un ensemble romain du 1er s. av. au 2e s. apr. J.C. Les arches de deux aqueducs sont encore visibles. L'une amenait l'eau des Alpilles jusqu'à la cité d'Arelate (Arles) et l'autre faisait fonctionner la meunerie que l'on devine encore sur le versant. Véritable complexe industriel, la meunerie était constituée de 16 roues et produisait jusqu'à 25 tonnes de farine par jour.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



Le château de Barbegal (F)

Doté d'une splendide façade renaissance, le château de Barbegal est, au XVIIIe s., l’ancienne propriété de la famille de Laurens de Beaujeu. Le dernier de cette lignée laissa ses biens aux Du Roure, famille de sa mère. C'est à partir de là que les Du Roure furent propriétaires du domaine de Barbegal, dont ils "habillèrent" le mas en château qui domine aujourd’hui un parc de plus de 5 ha, ombragé grâce à des arbres majestueux plusieurs fois centenaires.

Crédit photo : C. Scannapiéco - PNR Camargue



Canal de la Haute Crau (G)

Construit dans les années 50, le canal de la Haute Crau mesure 20 km de long et permet l'irrigation de 1500ha de terres agricoles (fourrage, maraîchage, arboriculture...), via un réseau de filioles secondaires. Il est géré par une Association Syndicale Autorisée regroupant l’ensemble des usagers. Ils se partagent un droit d’eau via une prise sur le canal de Craponne. Il dessert les communes d’Arles et Saint-Martin-de-Crau. Le surplus des eaux d’irrigation de ce canal alimente la nappe de Crau.

Crédit photo : Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Ancien aérodrome de Rus (H)

Ancienne piste d'atterrissage créée en 1917 pour permettre l'entrainement des pilotes de la 11ème Escadre de Bombardement, le site dit du « Mas de Rus » est définitivement abandonné à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Une stèle à la mémoire d'aviateurs militaires du Pays d'Arles morts au combat durant la Bataille de France a été inaugurée en juin 2009.

Crédit photo : Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Construction en galets de Crau (I)

Les galets de Crau sont les vestiges de l'ancien lit de la Durance ; ils sont utilisés pour les constructions des bergeries et bâtiments agricoles traditionnels. A ce jour, environ 140 bergeries ont été répertoriées surs les communes d'Arles et Saint-Martin-de-Crau, le plus souvent bâties avec une forme de proue tournée face au mistral (comme les cabanes de gardians).
Deux techniques de constructions existent : les façades en galets appareillés (“coudoulié ”) ou en pisé.

Crédit photo : Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Moulin de Chambremont (J)

Le moulin de Chambremont, construit en 1583 par les frères Ravel, est un exemple du passé usinier qui se tenait sur les bords du canal de Craponne. D'abord moulin à farine puis moulin à paroir (fabrication de draps), il fonctionne jusqu'au début du XXe s. Ses 7 meules sont alors actionnées grâce à une roue à eau. Une turbine permet quant à elle d'assurer l'éclairage électrique. Aujourd'hui, le canal est toujours utilisé pour produire de l'électricité grâce à des micro-centrales hydroélectriques.

Crédit photo : Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Canaux de dessèchement (K)

Malgré la première tentative d'assèchement infructueuse de Jan van Ens au XVIIe s., les projets de dessèchement du marais des Baux ne sont pas abandonnés. À partir de 1843, les propriétaires de la Vallée des Baux forment une association pour le creusement d'un canal de dessèchement permettant d'évacuer les eaux vers Arles. 43 km de canaux collecteurs assèchent alors déjà la partie est du marais par voie gravitaire.

Crédit photo : Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Oliveraie (L)

Culture emblématique du territoire des Alpilles, l'olivier est le symbole du climat méditerranéen sec. Ses troncs multiples sont la conséquence d'un recépage au niveau de la souche suite à un gel important en 1956. Aujourd'hui, certaines des olives et les huiles produites dans les Alpilles sont reconnues à l'échelle nationale et internationale, bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Crédit photo : PNRA

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec le soutien de